

Département de Seine et
Marne

Arrondissement de
Fontainebleau

Communauté
de Communes du Pays de
Nemours

N°2023-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres

| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
|-----------|----------|---------------------------|
| 49 | 32 | 45 |

Vote

Prend Acte :

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation :

03/02/2023

Date d'affichage :

16/02/2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf février à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes du Pays de Nemours s'est réuni à l'Espace Saint-Gobain de Bagneaux sur Loing, sous la présidence de Madame Valérie LACROUTE, Présidente, en session ordinaire.

Présents : (32)

AMPONVILLE : Madame Michèle DESCHAMPS représentant Monsieur François-Xavier DUPERAT (1)

BAGNEAUX SUR LOING : Monsieur Claude JAMET, Madame Emmanuelle BERCIS (2)

BOULANCOURT : Monsieur Eric JAIRE (1)

BURCY : Monsieur Philippe CHALMETTE (1)

BUTHIERS : Monsieur Christophe CHAMOREAU (1)

CHATENOY : Monsieur Denis CELADON (1)

DARVAULT : Monsieur Fabrice JEULIN (1)

FAY LES NEMOURS : Monsieur Christian PEUTOT (1)

FROMONT : Monsieur François ROISNEAU (1)

GUERCHEVILLE : Monsieur Gilles AUGÉ (1)

MONCOURT-FROMONVILLE : Monsieur Maxime LABELLE, Monsieur Daniel MARTINEZ (2)

NANTEAU-SUR-ESSONNE : Monsieur Olivier MAUXION (1)

NEMOURS : Monsieur Christian BRUNET, Monsieur Bernard COZIC, Madame Annie DURIEUX, Monsieur Daniel HELFRICH, Monsieur Gilles KINDERF, Madame Valérie LACROUTE, Madame Florence MARCANDELLA, Madame Anne-Marie MARCHAND, Madame Nathalie PETITDIDIER-LENOIR, Madame Paule QUINTON, Monsieur Philippe ROUX, Madame Charlotte VAILLOT (12)

ORMESSON : Monsieur Alain POURSIN (1)

SAINT PIERRE LES NEMOURS : Monsieur Sébastien DETEIX, Monsieur Bruno LANDAIS, Monsieur Jean-Luc MATEO-SANS, Madame Elisabeth SARTORI (4)

VILLIERS SOUS GREZ : Monsieur Thierry MASSON (1)

Pouvoirs : (13)

Monsieur Jacques BEDOSSA donne pouvoir à Monsieur Olivier MAUXION

Madame Véronique GABORIT donne pouvoir à Monsieur Claude JAMET

Monsieur Vincent MEVEL donne pouvoir à Monsieur Denis CELADON

Monsieur Frédéric BAURY-SAILLY donne pouvoir à Madame Nathalie PETITDIDIER-LENOIR

Monsieur Ziraute BOUHENNICHA donne pouvoir à Monsieur Gilles KINDERF

Madame Elodie LABE donne pouvoir à Madame Paule QUINTON

Monsieur Nicolas PAOLILLO donne pouvoir à Monsieur Daniel HELFRICH

Madame Anne-Isabelle PAROISSIEN donne pouvoir à Madame Valérie LACROUTE

Monsieur Mehdi REZGALLAH donne pouvoir à Monsieur Philippe CHALMETTE

Madame Sophie BORDAT donne pouvoir à Madame Elisabeth SARTORI

Monsieur Eric DALMAYRAC donne pouvoir à Monsieur Sébastien DETEIX

Madame Cendrine REDONDO donne pouvoir à Monsieur Bruno LANDAIS

Madame Dominique HERBLINE donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc MATEO-SANS

Absents et excusés : (4)

Messieurs Benoît OUDIN, Jean-Luc RACINET, Aboudou ZAABAY, Volkan ALGUL.

Formant la majorité des membres.

OBJET : DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT DE VAL DU LOING HABITAT – ACQUISITION DE 25 LOGEMENTS RUE FRANCOIS VILLON A NEMOURS

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Communautaire, Madame Emmanuelle BERCIS a été désignée pour remplir les fonctions qu'elle a acceptées.

Vu les articles L 5111-4 et L 5214-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Vu la délibération du 14 décembre 2016, du Conseil d'Administration de l'OPH Val du Loing Habitat qui a approuvé le projet de l'opération d'acquisition en VEFA de 25 logements accompagnés et hébergements d'urgence, située Rue François Villon à Nemours (77140).

Considérant qu'en vue d'assurer le financement de cette opération, Val du Loing Habitat a réalisé un emprunt pour un montant global de 1 638 172€ auprès de la Caisse des dépôts et consignation, pour lequel la Communauté de Communes du Pays de Nemours avait apporté sa garantie à hauteur de 70% par délibération n°2020-70 en date du 3 septembre 2020.

Considérant que par courrier du 28 décembre 2022, Val du Loing Habitat a sollicité la Communauté de Communes du Pays de Nemours afin de garantir à hauteur de 100% la partie du prêt Foncier (PLAI) qui n'a pas encore été souscrite auprès de la Banque des Territoires, pour un montant de 470 367.92€.

Sur proposition de Madame la Présidente,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

AUTORISE de garantir à hauteur de 100% la partie du prêt foncier (PLAI) pour un montant de 470 367.92€, pour le projet de l'opération d'acquisition en VEFA de 25 logements accompagnés et hébergements d'urgence, située Rue François Villon à Nemours (77140).

AUTORISE Madame la Présidente à signer tout document à cet effet avec l'organisme prêteur.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Fontainebleau.

Fait et délibéré en séance le 9 février 2023, et ont signé la liste d'émargement, les membres présents.

**La Présidente,
Valérie LACROUTE**

